

Fiche de données de sécurité selon l'ARLA

Date d'impression : 07/29/2024

Révision: 07/29/2024

1 Identification

· **Identificateur de produit**

· **Nom du produit :** EcoSwing® Fongicide Botanique

· **Code du produit :** CA_french4

· **No CAS :**

PRINCIPE ACTIF: Extrait de Swinglea glutinosa 82,0%

No D'HOMOLOGATION 35206

LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

Groupe BM 01 Fongicide

· **Emploi de la substance / de la préparation** Fongicide agricole

· **Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

· **Producteur/fournisseur :**

Gowan Company L.L.C.

P.O. Box 5569

Yuma, Arizona 85366-5569

Gowan Canada 1-800-960-4318

· **Service chargé des renseignements :** sds@gowanco.com

· **Numéro d'appel d'urgence :**

Chemtrec de téléphone d'urgence 24 - Heures: (déversement, fuite ou d'incendie)

à l'intérieur US & Canada: (800) 424-9300

à l'extérieur des États-Unis et Canada: +011 (703) 527-3887

En cas d'urgence médicale (ProPharma Group®): (888) 478-0798

2 Identification des dangers

· **Classification de la substance ou du mélange**

Irritation oculaire - catégorie 2B H320 Provoque une irritation des yeux.

· **Éléments d'étiquetage**

· **Éléments d'étiquetage SGH** Le produit est classifié et étiqueté selon le Système Général Harmonisé (GHS).

· **Pictogrammes de danger** néant

· **Mention d'avertissement** Attention

· **Mentions de danger**

H320 Provoque une irritation des yeux.

· **Conseils de prudence**

P264

Se laver soigneusement après manipulation.

P305+P351+P338

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337+P313

Si l'irritation des yeux persiste: Demander un avis médical/Consulter un médecin.

· **Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:**

TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

Peut irriter les yeux. Éviter tout contact avec les yeux. Bien se laver avec de l'eau et du savon après la manipulation et avant de manger, boire, mâcher de la gomme, de fumer ou d'utiliser les toilettes. Enlever et laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

(suite page 2)

CA/FR

Fiche de données de sécurité selon l'ARLA

Date d'impression : 07/29/2024

Révision: 07/29/2024

Nom du produit : EcoSwing® Fongicide Botanique

(suite de la page 1)

· **Système de classification:**· **NFPA ratings (scale 0 - 4)**

Santé = 1

Feu = 0

Réactivité = 0

3 Composition/information sur les ingrédients

· **Caractérisation chimique : Mélanges**· **Description :**

Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

Extrait de Swinglea glutinosa 82,00%

Ce produit contient du benzoate de sodium à raison de 0,25 %

· **Indications complémentaires :** Pour le libellé des mentions de danger citées, se référer au chapitre 16.

4 Premiers soins

· **Description des premiers secours**· **Remarques générales :**

Avoir le contenant du produit ou l'étiquette avec vous lorsque vous appelez un centre antipoison ou un médecin, ou aller pour le traitement.

Vous pouvez également contacter 1-888-478-0798 pour obtenir des informations de traitement médical d'urgence.

· **Après inhalation :**

- Déplacer la personne vers une source d'air frais.
- Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible.
- Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

· **Après contact avec la peau :**

- Enlever tous les vêtements contaminés.
- Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes.
- Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

· **Après contact avec les yeux :**

- Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes.
- Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil.
- Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

· **Après ingestion :**

- Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement.
- Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler.
- Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin.
- Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

· **Indications destinées au médecin :**

- **Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Non disponibles.
- **Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**
Il n'existe pas d'antidote spécifique. Appliquer des traitements symptomatiques.

CA/FR

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité selon l'ARLA

Date d'impression : 07/29/2024

Révision: 07/29/2024

Nom du produit : EcoSwing® Fongicide Botanique

(suite de la page 2)

5 Mesures à prendre en cas d'incendie

- **Moyens d'extinction**
- **Moyens d'extinction :**
CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.
Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.
- **Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange** Non disponibles.
- **Conseils aux pompiers**
- **Équipement spécial de sécurité :** Porter un appareil de protection respiratoire.

6 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

- **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
- **Précautions pour la protection de l'environnement :**
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
- **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage :**
Recueillir les liquides à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (sable, terre, terre de diatomées, vermiculite)
- **Référence à d'autres rubriques**
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

7 Manutention et stockage

- **Manipulation :**
- **Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Se laver les mains avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, de fumer ou d'utiliser les toilettes.
Enlever l'ÉPI immédiatement après avoir manipulé ce produit.
Laver l'extérieur des gants avant de les enlever. Dès que possible, bien se laver et mettre des vêtements propres.
Enlever immédiatement les vêtements si le pesticide pénètre à l'intérieur. Ensuite se laver soigneusement et enfiler des vêtements propres.
- **Préventions des incendies et des explosions :** Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.
- **Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
- **Stockage :**
 - **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :** Conservez dans un endroit frais et sec.
 - **Indications concernant le stockage commun :** Ne pas stocker avec les aliments des animaux ou humaines.
 - **Autres indications sur les conditions de stockage :**
Conservez uniquement dans son emballage d'origine.
Tenir les emballages hermétiquement fermés.
- **Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Non disponibles.

8 Contrôle de l'exposition/ protection individuelle

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques :**
Sans autre indication, voir point 7.

(suite page 4)

CA/FR

Fiche de données de sécurité selon l'ARLA

Date d'impression : 07/29/2024

Révision: 07/29/2024

Nom du produit : EcoSwing® Fongicide Botanique

(suite de la page 3)

· Paramètres de contrôle

· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

· Remarques supplémentaires :

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

· Contrôles de l'exposition

· Equipement de protection individuel :

· Mesures générales de protection et d'hygiène :

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec les yeux.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

· Protection respiratoire : N'est pas nécessaire.

· Protection des mains :



Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

· Matériau des gants

des gants résistants aux produits chimiques

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

· Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· Protection des yeux :



Lunettes de protection hermétiques

· Protection du corps :

Les préposés à l'application et autres manipulateurs doivent porter:

- chemise à manches longues et pantalons longs

- Gants résistants aux produits chimiques

- chaussures et chaussettes

9 Propriétés physiques et chimiques

· Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

· Indications générales

· Aspect :

· Forme :

Liquide

(suite page 5)

CA/FR

Fiche de données de sécurité selon l'ARLA

Date d'impression : 07/29/2024

Révision: 07/29/2024

Nom du produit : EcoSwing® Fongicide Botanique

(suite de la page 4)

· Couleur :	Vert foncé
· Odeur :	Caractéristique
· Seuil olfactif :	Non déterminée.
· valeur du pH à 20 °C:	5,21
· Changement d'état	
· Point de fusion :	Non déterminée.
· Point d'ébullition :	Non déterminée.
· Point d'éclair	Non applicable.
· Inflammabilité (solide, gazeux) :	Non applicable.
· Température de décomposition :	Non déterminée.
· Auto-inflammation :	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
· Danger d'explosion :	Le produit n'est pas explosif.
· Limites d'explosion :	
· Inférieure :	Non déterminée.
· Supérieure :	Non déterminée.
· Pression de vapeur :	Non déterminée.
· Densité :	Non déterminée.
· Densité relative	Non déterminée.
· Densité de vapeur:	Non déterminée.
· Taux d'évaporation:	Non déterminée.
· Solubilité dans/miscibilité avec	
· l'eau :	Dispersable
· Coefficient de partage (n-octanol/eau) :	Non déterminée.
· Viscosité :	
· Dynamique :	Non déterminée.
· Cinématique :	Non déterminée.
· Autres informations	Non disponibles.

10 Stabilité et réactivité

- **Réactivité** Non disponibles.
- **Stabilité chimique** Stable dans des conditions normales
 - **Décomposition thermique/conditions à éviter** : Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.
- **Conditions à éviter** Chaleur excessive.
- **Matières incompatibles** : Non disponibles.
- **Produits de décomposition dangereux** : Pas de produits de décomposition dangereux connus

CA/FR

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité selon l'ARLA

Date d'impression : 07/29/2024

Révision: 07/29/2024

Nom du produit : EcoSwing® Fongicide Botanique

(suite de la page 5)

11 Données toxicologiques

· Informations sur les effets toxicologiques

· Toxicité aiguë :

· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :

Oral	LD50	>5.000 mg/kg (conseil)
Dermique	LD50	>5.000 mg/kg (conseil)
Inhalatoire	LC50/4 h	>5,08 mg/l (conseil)

· Effet primaire d'irritation :

· de la peau : Pas d'effet d'irritation.

· des yeux : Effet d'irritation.

· Sensibilisation : Aucun effet de sensibilisation connu.

· Indications toxicologiques complémentaires :

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants:

Irritant

· Catégories cancérogènes

· IARC / CIRC (Centre International de Recherche sur le Cancer)

Aucun des composants n'est compris.

· NTP / PNT (Programme National de Toxicologie)

Aucun des composants n'est compris.

12 Données écologiques

· Toxicité

· Toxicité aquatique : Non disponibles.

· Persistance et dégradabilité Non disponibles.

· Comportement dans les compartiments de l'environnement :

· Potentiel de bioaccumulation Non disponibles.

· Mobilité dans le sol Non disponibles.

· Autres indications écologiques :

· Indications générales :

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

· Résultats des évaluations PBT et VPVB

· PBT : Non applicable.

· vPvB : Non applicable.

· Autres effets néfastes Non disponibles.

13 Données sur l'élimination

· Méthodes de traitement des déchets

· Recommandation :

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.

· Emballages non nettoyés :

· Recommandation :

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité selon l'ARLA

Date d'impression : 07/29/2024

Révision: 07/29/2024

Nom du produit : EcoSwing® Fongicide Botanique

(suite de la page 6)

l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché.

Avant d'aller y porter le contenant :

- 1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.*
- 2. Rendre le contenant inutilisable.*

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale/territoriale.

14 Informations relatives au transport

· Numéro ONU	
· DOT/TMD, ADR, ADN, IMDG, IATA	néant
· Désignation officielle de transport de l'ONU	
· DOT/TMD, ADR, ADN, IMDG, IATA	néant
· Classe(s) de danger pour le transport	
· DOT/TMD, ADR, ADN, IMDG, IATA	
· Classe	néant
· Groupe d'emballage	
· DOT/TMD, ADR, IMDG, IATA	néant
· Dangers pour l'environnement :	Non applicable.
· Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Non applicable.
· Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	Non applicable.
· "Règlement type" de l'ONU :	néant

15 Informations sur la réglementation

· Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
· Numéro d'autorisation de mise sur le marché :
· Section 355 (extremely hazardous substances):
Aucun des composants n'est compris.
· Section 313 (Specific toxic chemical listings):
Aucun des composants n'est compris.
· TSCA (Toxic Substances Control Act):
Aucun des composants n'est compris.
· Liste des substances domestiques (DSL) du Canada
Aucun des composants n'est compris.
· Liste extérieure des substances (LES) du Canada
Aucun des composants n'est compris.
· Liste de divulgation des ingrédients du Canada (limite 0.1%)
Aucun des composants n'est compris.

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité selon l'ARLA

Date d'impression : 07/29/2024

Révision: 07/29/2024

Nom du produit : EcoSwing® Fongicide Botanique

(suite de la page 7)

Liste de divulgation des ingrédients du Canada (limite 1%)
Aucun des composants n'est compris.

- **Éléments d'étiquetage SGH** Le produit est classifié et étiqueté selon le Système Général Harmonisé (GHS).
- **Pictogrammes de danger** Non applicable
- **Mention d'avertissement** Attention
- **Mentions de danger**
H320 Provoque une irritation des yeux.
- **Conseils de prudence**
P264 Se laver soigneusement après manipulation.
P305+P351+P338 **EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:** Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P337+P313 Si l'irritation des yeux persiste: Demander un avis médical/Consulter un médecin.
- **Évaluation de la sécurité chimique :** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- **Service établissant la fiche technique :** Supply Chain
- **Contact :** sds@gowanco.com
- **Date de la plus récente version révisée de la fiche de données de sécurité** 07/29/2024 / -
- **Acronymes et abréviations :**
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
DOT: US Department of Transportation
IATA: International Air Transport Association
NFPA: National Fire Protection Association (USA)
LC50: Lethal concentration, 50 percent
LD50: Lethal dose, 50 percent
PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

CA/FR